

## Des broyeurs à végétaux mis à disposition des associations

Actions de prévention et gestion de proximité des biodéchets

Région : Bretagne

Mots clés : Associations | Biodéchets | Broyage | Partenariat | Prévention des déchets



### Collectivité

Smictom des Forêts  
 2 Rue Gilles de Roberval  
 35340 Liffré

### Partenariat

ADEME (PLP)  
 Associations, voir liste sur :  
<http://www.smictom-forets.fr/component/content/article?id=71>

### Date de lancement

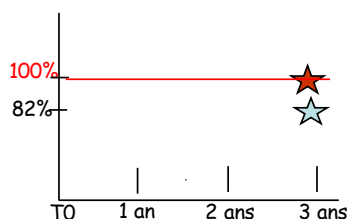
2010

### Objectif

Couverture des 17 communes par des conventions avec des associations

### Réalisation objectif 1

14 communes couvertes sur 17



### Résumé :

Dans le cadre du développement de partenariats avec les associations et sur leur suggestion, le SMICTOM des Forêts propose le prêt de broyeurs à végétaux permettant aux membres de ces associations de broyer leurs branchages et de renforcer les pratiques de gestion domestique des biodéchets. Le nombre d'associations entrant dans l'opération augmente, ce qui démontre son intérêt et la satisfaction des usagers.

### Pourquoi agir ?

Le SMICTOM de Forêts regroupe 35 000 habitants en habitat mixte à dominante rurale, répartis sur 17 communes.

- Le diagnostic du PLP réalisé en 2009 a fait ressortir une demande concernant le broyage à domicile
- Au-delà de la satisfaction d'un besoin exprimé, le broyage à domicile à plusieurs intérêts
  - Il permet de conforter la pratique du compostage domestique : apport de structurant, augmentation des quantités compostées, manipulations facilitées
  - Il permet de développer la pratique du paillage et de conserver beaucoup plus de déchets de jardin à domicile (et diminue donc les apports en déchèteries)
- Le partenariat avec les associations a de nombreux avantages
  - Il simplifie la gestion des broyeurs pour la collectivité
  - Il favorise la communication de proximité sur les bonnes pratiques de compostage, la pratique du paillage et d'une manière générale sur la valorisation des biodéchets dans le jardin.
  - Le contact régulier et les échanges permettent d'élaborer d'autres types d'action de prévention avec elles.

Remarque : il n'y a pas d'objectif ambitieux sur quantités broyées, l'opération vise en priorité le renforcement des pratiques de gestion domestique, relayé par les associations.

Des broyeurs à végétaux mis à disposition des associations.

### Planning

Décision : T0  
Préparation : T0 + 6 mois  
Opérationnel : T0 + 9 mois  
Durée de l'action : pérennisée

### Coûts (investissement)

4 broyeurs année 1 : 12 000€  
2 broyeurs plus gros année 2 : 14 000 €  
Entretien réalisé en interne

### Moyens humains

4 à 6 h / hebdomadaire A3P  
4 h / semaine agent EPCI prêt et  
entretien broyeur  
1,5 h /semaine agent communal  
(mairies concernées)

### Bilan en chiffres (Fin 2013)

2 démonstrations formation /an  
68 démonstrations relayées par les  
acteurs du PLP  
31 associations conventionnées, 300  
utilisateurs, 800 h de broyage, 55 T de  
broyat utilisés dans les jardins (cumulés)

### Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/les-broyeurs-associatifs>

### Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME  
[www.ademe.fr/dechets](http://www.ademe.fr/dechets)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)  
<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site de la collectivité :  
[www.smictom-forets.fr](http://www.smictom-forets.fr)

### Contacts

SMICTOM de Forêts  
E-mail : [s.ferard@smictom-forets.fr](mailto:s.ferard@smictom-forets.fr)

ADEME DR Bretagne  
E-mail : [veronique.marie@ademe.fr](mailto:veronique.marie@ademe.fr)

## L'action mise en œuvre par la collectivité

### - En amont

Le projet est issu de la concertation : mobilisation des partenaires, mise en place de groupe de travail ;  
Au niveau de la collectivité, validation de l'idée, proposition puis validation du budget.

### - Réalisation / évaluation

Création d'une fiche technique type cahier des charges pour les broyeurs, puis acquisition avec les accessoires de sécurité et de transport (remorque, lunettes, etc.) ;

Organisation de démonstration –formations, communication sur le dispositif, diffusion large de la convention d'utilisation ;

Contractualisation avec les associations ;

La réservation par l'association (planning) prévoit 2 usages :

- par l'association pour une démonstration lors d'un évènement
- par ses adhérents à des fins personnelles.

Le prêt est accompagné de conseils, le matériel est évalué lors de la restitution, puis vérifié avant nouveau prêt.

Réunion de bilan avec les associations signataires et celles en cours de contractualisation, bilan de l'opération avec propositions d'améliorations.

### - Améliorations et stabilisation de l'action :

Achat d'autres broyeurs pour une meilleure adaptation aux besoins, partenariat avec une commune pour un autre lieu de retrait des broyeurs moins excentré.

L'action a été maintenue en 2012 et 2013, et stabilisée en 2014 avec 2 points de retraits proposant chacun 2 modèles (2 tailles différentes) de broyeurs. Pour simplifier les échanges, les jours de prêts et de retour dans la semaine sont fixes.

## Le « plus » de l'opération

Le projet a été co-construit avec les acteurs-utilisateurs : outre le matériel mis à disposition, c'est surtout une manière d'impliquer :

- des acteurs non ciblés au départ dans la démarche du PLP,
- de nouvelles associations rejoignant l'action chaque année.

## Reproductibilité

Reproductible partout en ayant une vigilance sur le matériel (qui doit pouvoir circuler entre plusieurs mains) et à condition de pouvoir dégager du temps d'un agent pour l'entretien du matériel.